



Coronavirus : l'armée adapte les services et

Berne, 08.01.2021 – Dans les mois à venir, l'Armée suisse se concentrera sur la lutte contre la pandémie de répétition organisés pour les formations qui peuvent contribuer à cette lutte. Par ailleurs, pour ce qui concerne les débuts d'ER (ER) débutera le 18 janvier à domicile sous la forme d'un enseignement à distance.

Au cours des premiers mois de cette année, l'Armée suisse se concentre sur sa contribution à la gestion de la pandémie. Le programme d'enseignement à distance a été conçu de telle sorte qu'au premier trimestre 2021, une disponibilité adaptée à la situation sera mise à disposition au profit des autorités civiles. Environ deux tiers des cours de répétition initialement prévus pour

Début d'ER en enseignement à distance

En outre, l'armée veille à ce que les écoles de recrues soient organisées avec succès dans les conditions sanitaires. La formation de recrues est échelonnée afin de s'assurer que toute recrue dont le test est positif au COVID-19 peut être placée en quarantaine appropriée. Tous les cadres entreront en service au profit des autorités civiles. Les recrues des écoles sanitaires et d'hôpital, entre autres, entreront en service le 18 janvier 2021 afin d'être disponibles pour d'éventuels engagements au profit des autorités civiles.

Dans un deuxième temps, les autres recrues entreront physiquement dans les casernes le 8 février 2021 pour acquérir de manière autonome des connaissances théoriques de base sur l'armée et la vie militaire, ainsi que pour suivre un programme d'entraînement sportif. Le programme d'apprentissage est évalué et vérifié après l'entrée en service. Les jours passés en enseignement à distance, qui implique en moyenne quatre heures d'entraînement sportif par semaine, sont entièrement imputés en tant que jours de service.

Avec cette solution, d'une part, le soutien supplémentaire à court terme du système de soins de l'armée est assuré. D'autre part, la formation de la relève et donc la disponibilité à long terme de l'armée au profit des autorités civiles est assurée.

Tirer les enseignements de 2020

L'armée fonde ses mesures sur l'expérience acquise grâce à plus de 300 000 jours de service effectués en 2020 dans des conditions dictées par la pandémie de COVID-19. Toutes les mesures sont appliquées rigoureusement et adaptées à la situation en cas de besoin.

Le dossier consacré au coronavirus sur le site Internet de l'armée contient de plus amples informations sur les débuts d'ER pour le premier trimestre 2021 et les ajustements des écoles de recrues.

Informations complémentaires

[Dossier de l'armée sur le coronavirus](#)

Adresse en cas de questions

MEDIAS:

Daniel Reist

Porte-parole de l'armée

+41 58 464 48 08

PERSONNEL DE L'ARMEE:

www.armee.ch/pers-a

+41 800 424 111

Editeur

[Groupement de la Défense](#)

[Secrétariat général du DDPS](#)